

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21780646200529	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC VILLE DE VERSAILLES
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE VERSAILLES MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget annexe Assainissement (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 30

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 31

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 34

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 863 800,00	2 863 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 863 800,00	2 863 800,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 295 400,00	2 295 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 295 400,00	2 295 400,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 159 200,00	5 159 200,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	664 200,00	0,00	559 500,00	559 500,00	559 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 120 600,00	0,00	1 015 600,00	1 015 600,00	1 015 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 821 800,00	0,00	1 620 100,00	1 620 100,00	1 620 100,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 200,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 827 000,00	0,00	1 623 800,00	1 623 800,00	1 623 800,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 200 000,00	0,00	1 240 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 200 000,00	0,00	1 240 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
TOTAL		3 027 000,00	0,00	2 863 800,00	2 863 800,00	2 863 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 863 800,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 473 200,00	0,00	2 264 200,00	2 264 200,00	2 264 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	103 800,00	0,00	129 600,00	129 600,00	129 600,00
Total des recettes de gestion des services		2 577 000,00	0,00	2 393 800,00	2 393 800,00	2 393 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 577 000,00	0,00	2 393 800,00	2 393 800,00	2 393 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
TOTAL		3 027 000,00	0,00	2 863 800,00	2 863 800,00	2 863 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 863 800,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	770 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00	0,00	17 700,00	17 700,00	17 700,00
21	Immobilisations corporelles	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 436 500,00	0,00	1 499 200,00	1 499 200,00	1 499 200,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 457 000,00	0,00	1 523 400,00	1 523 400,00	1 523 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	152 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 609 000,00	0,00	1 698 400,00	1 698 400,00	1 698 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	450 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		127 000,00	127 000,00	127 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	460 000,00		597 000,00	597 000,00	597 000,00
	TOTAL	2 069 000,00	0,00	2 295 400,00	2 295 400,00	2 295 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 295 400,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	530 300,00	0,00	541 000,00	541 000,00	541 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	158 700,00	0,00	187 400,00	187 400,00	187 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	689 000,00	0,00	728 400,00	728 400,00	728 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	170 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	170 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	859 000,00	0,00	928 400,00	928 400,00	928 400,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 200 000,00		1 240 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		127 000,00	127 000,00	127 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 210 000,00		1 367 000,00	1 367 000,00	1 367 000,00
	TOTAL	2 069 000,00	0,00	2 295 400,00	2 295 400,00	2 295 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 295 400,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	770 000,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	559 500,00		559 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 015 600,00		1 015 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00		45 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 700,00	0,00	3 700,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 240 000,00	1 240 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 623 800,00	1 240 000,00	2 863 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 863 800,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	470 000,00	470 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00	175 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	17 700,00	0,00	17 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 500,00	0,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 499 200,00	127 000,00	1 626 200,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 698 400,00	597 000,00	2 295 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 295 400,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 264 200,00		2 264 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	129 600,00		129 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	470 000,00	470 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 393 800,00	470 000,00	2 863 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 863 800,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	200 000,00	0,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement	541 000,00	0,00	541 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	187 400,00	0,00	187 400,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	112 000,00	112 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 240 000,00	1 240 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	928 400,00	1 367 000,00	2 295 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 295 400,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	664 200,00	559 500,00	559 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6066	Carburants	24 000,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	119 100,00	125 000,00	125 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	155 000,00	90 000,00	90 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	24 000,00	26 300,00	26 300,00
6168	Autres	11 400,00	12 000,00	12 000,00
617	Etudes et recherches	500,00	500,00	500,00
618	Divers	9 000,00	12 000,00	12 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	267 000,00	220 000,00	220 000,00
6358	Autres droits	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 120 600,00	1 015 600,00	1 015 600,00
6331	Versement de transport	12 000,00	10 861,00	10 861,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 100,00	2 806,00	2 806,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 200,00	5 611,00	5 611,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 810,00	1 810,00
6411	Salaires, appointements, commissions	788 400,00	713 541,00	713 541,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 200,00	108 787,00	108 787,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	166 800,00	150 962,00	150 962,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 700,00	6 064,00	6 064,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	2 000,00	1 810,00	1 810,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	9 500,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	905,00	905,00
6478	Autres charges sociales diverses	100,00	90,00	90,00
648	Autres charges de personnel	2 600,00	2 353,00	2 353,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00	45 000,00	45 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 000,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	36 000,00	44 000,00	44 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 821 800,00	1 620 100,00	1 620 100,00
66	Charges financières (b) (8)	1 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	1 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 200,00	3 700,00	3 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 200,00	1 700,00	1 700,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 827 000,00	1 623 800,00	1 623 800,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 200 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 200 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 200 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 200 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 027 000,00	2 863 800,00	2 863 800,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			2 863 800,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 473 200,00	2 264 200,00	2 264 200,00
704	Travaux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 570 200,00	1 400 200,00	1 400 200,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	768 000,00	729 000,00	729 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7087	Remboursement de frais	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	103 800,00	129 600,00	129 600,00
7588	Autres	103 800,00	129 600,00	129 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 577 000,00	2 393 800,00	2 393 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 577 000,00	2 393 800,00	2 393 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	450 000,00	470 000,00	470 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	450 000,00	470 000,00	470 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		450 000,00	470 000,00	470 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 027 000,00	2 863 800,00	2 863 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 863 800,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	14 000,00	17 700,00	17 700,00
2031	Frais d'études	3 000,00	1 000,00	1 000,00
2033	Frais d'insertion	6 000,00	5 700,00	5 700,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	11 000,00	11 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 500,00	6 500,00	6 500,00
2154	Matériel industriel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00	500,00
2184	Mobilier	500,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 436 500,00	1 499 200,00	1 499 200,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 436 500,00	1 499 200,00	1 499 200,00
Total des dépenses d'équipement		1 457 000,00	1 523 400,00	1 523 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 000,00	175 000,00	175 000,00
1681	Autres emprunts	152 000,00	175 000,00	175 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		152 000,00	175 000,00	175 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 609 000,00	1 698 400,00	1 698 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	450 000,00	470 000,00	470 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	450 000,00	470 000,00	470 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	330 000,00	350 000,00	350 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	120 000,00	120 000,00	120 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000,00	127 000,00	127 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	127 000,00	127 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		460 000,00	597 000,00	597 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 069 000,00	2 295 400,00	2 295 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 295 400,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	530 300,00	541 000,00	541 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	327 100,00	389 800,00	389 800,00
1313	Subv. équipt Départements	203 200,00	151 200,00	151 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	158 700,00	187 400,00	187 400,00
1681	Autres emprunts	158 700,00	187 400,00	187 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		689 000,00	728 400,00	728 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	170 000,00	200 000,00	200 000,00
10222	FCTVA	170 000,00	200 000,00	200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		170 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		859 000,00	928 400,00	928 400,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 200 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
28031	Frais d'études	60 000,00	45 600,00	45 600,00
28033	Frais d'insertion	0,00	200,00	200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00	100,00	100,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 000,00	100,00	100,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 020 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
28154	Matériel industriel	25 000,00	40 000,00	40 000,00
28182	Matériel de transport	60 000,00	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 200 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 000,00	127 000,00	127 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	15 000,00	15 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	112 000,00	112 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 210 000,00	1 367 000,00	1 367 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 069 000,00	2 295 400,00	2 295 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 295 400,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R I 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 631 982,00									
1681 Autres emprunts (total)					2 631 982,00									
1078/78525 1	AGENCE DE L'EAU	14/04/2004	05/04/2005	05/04/2006	16 779,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1079/91627 1	AGENCE DE L'EAU	04/02/2005	13/10/2005	13/10/2006	32 051,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1080/91492 1	AGENCE DE L'EAU	04/02/2005	10/10/2005	10/10/2006	31 659,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1081/05201100	AGENCE DE L'EAU	11/05/2005	01/02/2006	01/02/2007	32 700,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1082/77413 1	AGENCE DE L'EAU	04/02/2005	15/03/2006	15/03/2007	59 900,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1083/78476 1	AGENCE DE L'EAU	05/08/2004	28/04/2006	28/04/2007	26 800,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1084/78736 1	AGENCE DE L'EAU	18/03/2004	28/04/2006	28/04/2007	15 339,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

VILLE DE VERSAILLES - Budget annexe Assainissement - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1085/81453 1	AGENCE DE L'EAU	31/05/2005	31/07/2006	31/07/2007	18 237,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1086/90600 1	AGENCE DE L'EAU	31/01/2006	14/09/2006	14/09/2007	27 944,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1087/91792 1	AGENCE DE L'EAU	31/05/2005	25/10/2006	25/10/2007	10 481,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1088/91863 1	AGENCE DE L'EAU	31/05/2005	25/10/2006	25/10/2007	24 638,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1089/92910 1	AGENCE DE L'EAU	11/01/2006	25/11/2006	25/11/2007	39 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1090/92959 1	AGENCE DE L'EAU	15/05/2006	25/11/2006	25/11/2007	39 300,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1091/92778 1	AGENCE DE L'EAU	31/01/2006	25/11/2006	25/11/2007	37 600,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1092/94856 1	AGENCE DE L'EAU	31/05/2005	24/01/2007	24/01/2008	23 117,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1093/77656 1	AGENCE DE L'EAU	04/01/2007	30/03/2007	30/03/2008	53 900,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1094/78562 1	AGENCE DE L'EAU	04/01/2007	04/04/2007	04/04/2008	28 287,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1095/81542 1	AGENCE DE L'EAU	04/01/2007	11/07/2007	11/07/2008	13 074,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1096/82570 1	AGENCE DE L'EAU	10/05/2006	28/08/2007	28/08/2008	44 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1097/82310 1	AGENCE DE L'EAU	04/01/2007	08/08/2007	08/08/2008	263,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1098/82218 1	AGENCE DE L'EAU	04/01/2007	08/08/2007	08/08/2008	36 900,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1099/91540 1	AGENCE DE L'EAU	16/01/2007	30/10/2007	30/10/2008	50 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1100/064897	AGENCE DE L'EAU	16/11/2006	06/02/2008	06/02/2009	27 640,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1101/90435 1	AGENCE DE L'EAU	04/01/2007	03/09/2008	03/09/2009	19 643,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1102/91825 1	AGENCE DE L'EAU	30/11/2007	22/10/2008	22/10/2009	66 353,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1103/1005828	AGENCE DE L'EAU	15/04/2008	17/02/2009	17/02/2010	19 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1104/1005918	AGENCE DE L'EAU	15/04/2008	17/02/2009	17/02/2010	17 505,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1105/77822 1	AGENCE DE L'EAU	15/04/2008	05/03/2009	05/03/2010	20 400,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1106/1007571	AGENCE DE L'EAU	02/09/2008	17/02/2009	17/02/2010	57 043,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1107/77821 1	AGENCE DE L'EAU	24/01/2008	05/03/2009	05/03/2010	11 550,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1108/1002193	AGENCE DE L'EAU	29/10/2007	17/02/2009	17/02/2010	11 544,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1109/93061 1	AGENCE DE L'EAU	02/09/2008	19/11/2009	25/11/2010	12 195,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1110/93037 1	AGENCE DE L'EAU	02/09/2008	19/11/2009	25/11/2010	27 069,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1111/93036 1	AGENCE DE L'EAU	15/04/2008	19/11/2009	25/11/2010	16 578,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1112/94022 1	AGENCE DE L'EAU	13/11/2008	25/12/2009	25/12/2010	14 819,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1113/1011491	AGENCE DE L'EAU	07/04/2009	08/02/2010	08/02/2011	20 877,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1114/10111461	AGENCE DE L'EAU	07/04/2009	08/02/2010	08/02/2011	25 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1115/79720 1	AGENCE DE L'EAU	07/05/2009	10/05/2010	10/05/2011	15 529,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1116/79758 1	AGENCE DE L'EAU	07/05/2009	18/05/2010	18/05/2011	11 250,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1117/79739 1	AGENCE DE L'EAU	07/05/2009	25/05/2010	25/05/2011	18 406,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1118/80711 1	AGENCE DE L'EAU	04/06/2009	21/06/2010	21/06/2011	28 709,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

VILLE DE VERSAILLES - Budget annexe Assainissement - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1119/10202151	AGENCE DE L'EAU	24/06/2010	21/02/2011	21/02/2012	18 546,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1120/79851 1	AGENCE DE L'EAU	24/06/2010	30/05/2011	30/05/2012	14 191,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1121/82855 1	AGENCE DE L'EAU	02/08/2010	22/08/2011	22/08/2012	16 460,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1122/82810 1	AGENCE DE L'EAU	02/08/2010	10/08/2011	10/08/2012	31 106,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1123/82856 1	AGENCE DE L'EAU	02/08/2010	22/08/2011	22/08/2012	9 869,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1124/78055 1	AGENCE DE L'EAU	24/06/2010	13/03/2012	13/03/2013	65 025,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1125/78064 1	AGENCE DE L'EAU	09/05/2011	14/03/2012	14/03/2013	19 413,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1126/79898 1	AGENCE DE L'EAU	29/09/2011	23/05/2012	23/05/2013	43 989,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1127/79896 1	AGENCE DE L'EAU	23/09/2011	23/05/2012	23/05/2013	5 333,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1128/79897 1	AGENCE DE L'EAU	30/03/2011	23/05/2012	23/05/2013	35 432,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1129/91069 1	AGENCE DE L'EAU	23/09/2011	26/09/2012	26/09/2013	9 566,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1130/91070 1	AGENCE DE L'EAU	23/09/2011	26/09/2012	26/09/2013	16 889,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1131/78174 1	AGENCE DE L'EAU	04/06/2012	25/03/2013	25/03/2014	10 433,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1132/78175 1	AGENCE DE L'EAU	14/11/2012	25/03/2013	25/03/2014	64 966,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1133/80830 1	AGENCE DE L'EAU	14/11/2012	03/06/2013	03/06/2014	27 090,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1134/81913 1	AGENCE DE L'EAU	14/11/2012	03/07/2013	03/07/2014	29 436,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1135/81934 1	AGENCE DE L'EAU	14/11/2012	08/07/2013	08/07/2014	19 853,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1136/81971 1	AGENCE DE L'EAU	13/11/2012	29/07/2013	29/07/2014	10 343,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1137/82977 1	AGENCE DE L'EAU	01/03/2013	05/08/2013	05/08/2014	9 953,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1138/95124 1	AGENCE DE L'EAU	01/03/2013	27/01/2014	27/01/2015	33 822,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1139/78207 1	AGENCE DE L'EAU	27/05/2013	20/03/2014	20/03/2015	31 158,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1140/94639 1	AGENCE DE L'EAU	29/04/2014	08/12/2014	25/12/2015	21 979,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1141/94630 1	AGENCE DE L'EAU	13/03/2014	08/12/2014	25/12/2015	91 021,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1142/78267 1	AGENCE DE L'EAU	15/05/2014	25/03/2015	25/03/2016	33 148,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1143/79086 1	AGENCE DE L'EAU	06/08/2013	27/04/2015	27/04/2016	49 562,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1144/10525371	AGENCE DE L'EAU	12/03/2015	02/02/2016	02/02/2017	27 990,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1145/10525331	AGENCE DE L'EAU	12/03/2015	02/02/2016	02/02/2017	66 628,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1147/82157 1	AGENCE DE L'EAU	24/07/2015	12/07/2016	12/07/2017	17 398,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1148/82145 1	AGENCE DE L'EAU	12/03/2015	07/07/2016	07/07/2017	161 158,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1149/82146 1	AGENCE DE L'EAU	12/03/2015	07/07/2016	07/07/2017	43 475,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1150/83133 1	AGENCE DE L'EAU	24/07/2015	03/08/2016	03/08/2017	78 845,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1151/83132 1	AGENCE DE L'EAU	24/07/2015	10/08/2016	10/08/2017	30 414,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1152/83134 1	AGENCE DE L'EAU	24/07/2015	08/08/2016	08/08/2017	20 923,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1153/93526 1	AGENCE DE L'EAU	17/02/2015	21/11/2016	21/11/2017	11 058,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

VILLE DE VERSAILLES - Budget annexe Assainissement - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1154/1065222	AGENCE DE L'EAU	15/09/2016	24/03/2017	24/03/2018	85 211,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1155/1064670	AGENCE DE L'EAU	01/08/2016	24/03/2017	24/03/2018	16 852,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1156/1064700	AGENCE DE L'EAU	01/08/2016	08/06/2017	08/06/2018	10 855,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1157/1064699	AGENCE DE L'EAU	01/08/2016	08/06/2017	08/06/2018	13 662,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1158/1055223	AGENCE DE L'EAU	15/09/2016	03/07/2017	04/07/2018	19 469,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1159/1066099	AGENCE DE L'EAU	27/10/2016	03/08/2017	04/08/2018	58 220,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1160/1066100	AGENCE DE L'EAU	27/10/2016	23/08/2017	23/08/2018	63 134,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1161/1070683	AGENCE DE L'EAU	08/06/2017	05/12/2017	05/12/2018	25 031,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1162/1073127	AGENCE DE L'EAU	10/11/2017	05/12/2017	05/12/2018	21 887,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1163/1073120	AGENCE DE L'EAU	10/11/2017	05/12/2017	05/12/2018	37 710,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 631 982,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 699 291,47					174 987,93	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 699 291,47					174 987,93	0,00	0,00	0,00
1078/78525 1	N	0,00	A-1	3 355,80	2,26	F		0,000	1 118,60	0,00	0,00	0,00
1079/91627 1	N	0,00	A-1	6 410,20	2,78	F		0,000	2 136,74	0,00	0,00	0,00
1080/91492 1	N	0,00	A-1	6 331,80	2,77	F		0,000	2 110,60	0,00	0,00	0,00
1081/05201100	N	0,00	A-1	8 720,00	3,08	F		0,000	2 180,00	0,00	0,00	0,00
1082/77413 1	N	0,00	A-1	15 973,34	3,20	F		0,000	3 993,33	0,00	0,00	0,00
1083/78476 1	N	0,00	A-1	7 146,66	3,32	F		0,000	1 786,66	0,00	0,00	0,00
1084/78736 1	N	0,00	A-1	1 278,25	0,32	F		0,000	1 278,25	0,00	0,00	0,00
1085/81453 1	N	0,00	A-1	4 863,20	3,58	F		0,000	1 215,80	0,00	0,00	0,00
1086/90600 1	N	0,00	A-1	7 451,74	3,70	F		0,000	1 862,93	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VERSAILLES - Budget annexe Assainissement - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1087/91792 1	N	0,00	A-1	2 794,94	3,81	F		0,000	698,73	0,00	0,00	0,00
1088/91863 1	N	0,00	A-1	6 570,14	3,81	F		0,000	1 642,53	0,00	0,00	0,00
1089/92910 1	N	0,00	A-1	10 400,00	3,87	F		0,000	2 600,00	0,00	0,00	0,00
1090/92959 1	N	0,00	A-1	10 480,00	3,87	F		0,000	2 620,00	0,00	0,00	0,00
1091/92778 1	N	0,00	A-1	10 026,66	3,87	F		0,000	2 506,66	0,00	0,00	0,00
1092/94856 1	N	0,00	A-1	7 705,67	4,06	F		0,000	1 541,13	0,00	0,00	0,00
1093/77656 1	N	0,00	A-1	17 966,67	4,24	F		0,000	3 593,34	0,00	0,00	0,00
1094/78562 1	N	0,00	A-1	9 429,00	4,25	F		0,000	1 885,80	0,00	0,00	0,00
1095/81542 1	N	0,00	A-1	4 358,00	4,52	F		0,000	871,60	0,00	0,00	0,00
1096/82570 1	N	0,00	A-1	14 666,67	4,65	F		0,000	2 933,34	0,00	0,00	0,00
1097/82310 1	N	0,00	A-1	87,67	4,60	F		0,000	17,54	0,00	0,00	0,00
1098/82218 1	N	0,00	A-1	12 300,00	4,60	F		0,000	2 460,00	0,00	0,00	0,00
1099/91540 1	N	0,00	A-1	16 666,67	4,82	F		0,000	3 333,34	0,00	0,00	0,00
1100/064897	N	0,00	A-1	11 055,99	5,10	F		0,000	1 842,66	0,00	0,00	0,00
1101/90435 1	N	0,00	A-1	7 857,21	5,67	F		0,000	1 309,53	0,00	0,00	0,00
1102/91825 1	N	0,00	A-1	26 541,21	5,80	F		0,000	4 423,53	0,00	0,00	0,00
1103/1005828	N	0,00	A-1	8 960,00	6,12	F		0,000	1 280,00	0,00	0,00	0,00
1104/1005918	N	0,00	A-1	8 169,00	6,12	F		0,000	1 167,00	0,00	0,00	0,00
1105/77822 1	N	0,00	A-1	9 520,00	6,17	F		0,000	1 360,00	0,00	0,00	0,00
1106/1007571	N	0,00	A-1	26 620,04	6,12	F		0,000	3 802,87	0,00	0,00	0,00
1107/77821 1	N	0,00	A-1	5 390,00	6,17	F		0,000	770,00	0,00	0,00	0,00
1108/1002193	N	0,00	A-1	5 387,20	6,12	F		0,000	769,60	0,00	0,00	0,00
1109/93061 1	N	0,00	A-1	5 691,00	6,86	F		0,000	813,00	0,00	0,00	0,00
1110/93037 1	N	0,00	A-1	12 632,20	6,86	F		0,000	1 804,60	0,00	0,00	0,00
1111/93036 1	N	0,00	A-1	7 736,40	6,86	F		0,000	1 105,20	0,00	0,00	0,00
1112/94022 1	N	0,00	A-1	6 915,56	6,97	F		0,000	987,93	0,00	0,00	0,00
1113/1011491	N	0,00	A-1	11 134,40	7,10	F		0,000	1 391,80	0,00	0,00	0,00
1114/10111461	N	0,00	A-1	13 440,00	7,10	F		0,000	1 680,00	0,00	0,00	0,00
1115/79720 1	N	0,00	A-1	8 282,11	7,35	F		0,000	1 035,27	0,00	0,00	0,00
1116/79758 1	N	0,00	A-1	6 000,00	7,37	F		0,000	750,00	0,00	0,00	0,00
1117/79739 1	N	0,00	A-1	9 816,51	7,39	F		0,000	1 227,07	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VERSAILLES - Budget annexe Assainissement - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1118/80711 1	N	0,00	A-1	15 311,49	7,46	F		0,000	1 913,93	0,00	0,00	0,00
1119/10202151	N	0,00	A-1	11 127,60	8,13	F		0,000	1 236,40	0,00	0,00	0,00
1120/79851 1	N	0,00	A-1	8 514,58	8,40	F		0,000	946,07	0,00	0,00	0,00
1121/82855 1	N	0,00	A-1	9 876,02	8,63	F		0,000	1 097,33	0,00	0,00	0,00
1122/82810 1	N	0,00	A-1	18 663,62	8,60	F		0,000	2 073,73	0,00	0,00	0,00
1123/82856 1	N	0,00	A-1	5 921,42	8,63	F		0,000	657,93	0,00	0,00	0,00
1124/78055 1	N	0,00	A-1	43 350,00	9,19	F		0,000	4 335,00	0,00	0,00	0,00
1125/78064 1	N	0,00	A-1	12 942,00	9,19	F		0,000	1 294,20	0,00	0,00	0,00
1126/79898 1	N	0,00	A-1	32 991,75	14,38	F		0,000	2 199,45	0,00	0,00	0,00
1127/79896 1	N	0,00	A-1	3 555,35	9,38	F		0,000	355,53	0,00	0,00	0,00
1128/79897 1	N	0,00	A-1	23 621,35	9,38	F		0,000	2 362,13	0,00	0,00	0,00
1129/91069 1	N	0,00	A-1	6 377,35	9,73	F		0,000	637,73	0,00	0,00	0,00
1130/91070 1	N	0,00	A-1	11 259,35	9,73	F		0,000	1 125,93	0,00	0,00	0,00
1131/78174 1	N	0,00	A-1	7 650,88	10,22	F		0,000	695,53	0,00	0,00	0,00
1132/78175 1	N	0,00	A-1	47 641,72	10,22	F		0,000	4 331,07	0,00	0,00	0,00
1133/80830 1	N	0,00	A-1	19 866,00	10,41	F		0,000	1 806,00	0,00	0,00	0,00
1134/81913 1	N	0,00	A-1	21 586,40	10,49	F		0,000	1 962,40	0,00	0,00	0,00
1135/81934 1	N	0,00	A-1	14 558,88	10,51	F		0,000	1 323,53	0,00	0,00	0,00
1136/81971 1	N	0,00	A-1	7 584,88	10,57	F		0,000	689,53	0,00	0,00	0,00
1137/82977 1	N	0,00	A-1	7 298,88	10,58	F		0,000	663,53	0,00	0,00	0,00
1138/95124 1	N	0,00	A-1	27 057,60	11,06	F		0,000	2 254,80	0,00	0,00	0,00
1139/78207 1	N	0,00	A-1	24 926,40	11,21	F		0,000	2 077,20	0,00	0,00	0,00
1140/94639 1	N	0,00	A-1	17 583,19	11,91	F		0,000	1 465,27	0,00	0,00	0,00
1141/94630 1	N	0,00	A-1	72 816,79	11,91	F		0,000	6 068,07	0,00	0,00	0,00
1142/78267 1	N	0,00	A-1	28 728,26	12,22	F		0,000	2 209,87	0,00	0,00	0,00
1143/79086 1	N	0,00	A-1	42 953,74	12,31	F		0,000	3 304,13	0,00	0,00	0,00
1144/10525371	N	0,00	A-1	26 124,00	13,08	F		0,000	1 866,00	0,00	0,00	0,00
1145/10525331	N	0,00	A-1	62 186,13	13,08	F		0,000	4 441,87	0,00	0,00	0,00
1147/82157 1	N	0,00	A-1	16 238,13	13,52	F		0,000	1 159,87	0,00	0,00	0,00
1148/82145 1	N	0,00	A-1	150 414,13	13,50	F		0,000	10 743,87	0,00	0,00	0,00
1149/82146 1	N	0,00	A-1	40 576,67	13,50	F		0,000	2 898,33	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VERSAILLES - Budget annexe Assainissement - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1150/83133 1	N	0,00	A-1	73 588,67	13,58	F		0,000	5 256,33	0,00	0,00	0,00
1151/83132 1	N	0,00	A-1	28 386,40	13,60	F		0,000	2 027,60	0,00	0,00	0,00
1152/83134 1	N	0,00	A-1	19 528,13	13,59	F		0,000	1 394,87	0,00	0,00	0,00
1153/93526 1	N	0,00	A-1	10 320,80	13,88	F		0,000	737,20	0,00	0,00	0,00
1154/1065222	N	0,00	A-1	85 211,00	14,21	F		0,000	5 680,73	0,00	0,00	0,00
1155/1064670	N	0,00	A-1	16 852,00	14,21	F		0,000	1 123,47	0,00	0,00	0,00
1156/1064700	N	0,00	A-1	10 855,00	14,42	F		0,000	723,67	0,00	0,00	0,00
1157/1064699	N	0,00	A-1	13 662,00	14,42	F		0,000	910,80	0,00	0,00	0,00
1158/1055223	N	0,00	A-1	19 469,00	14,49	F		0,000	1 297,93	0,00	0,00	0,00
1159/1066099	N	0,00	A-1	58 220,00	14,58	F		0,000	3 881,33	0,00	0,00	0,00
1160/1066100	N	0,00	A-1	63 134,00	14,63	F		0,000	4 208,93	0,00	0,00	0,00
1161/1070683	N	0,00	A-1	25 031,00	14,92	F		0,000	1 668,73	0,00	0,00	0,00
1162/1073127	N	0,00	A-1	21 887,00	14,92	F		0,000	1 459,13	0,00	0,00	0,00
1163/1073120	N	0,00	A-1	37 710,00	14,92	F		0,000	2 514,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 699 291,47					174 987,93	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	85	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 699 291,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	15 mai 2002

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	205/5 - Concessions et droits similaires, brevets, licences...	5	01/01/1970
L	2154/10 - Matériel industriel	10	01/01/1970
L	2182/5 - Matériel de transport	5	01/01/1970
L	2183/10 - Matériel de bureau et matériel informatique	10	01/01/1970
L	2184/10 - Mobilier	10	01/01/1970
L	2151/10 - Installations complexes spécialisées	10	01/01/1970
L	2182/10 - Matériel de transport	10	01/01/1970
L	2182/7 - Matériel de transport (tourisme)	7	01/01/1970
L	21532 - Réseaux d'assainissement	50	01/01/1970
L	2315/50 - Installations, matériel et outillages techniques	50	01/01/1970
L	2188/10 - Autres immobilisations corporelles	10	01/01/1970
L	2031/5 - frais d'études	5	16/12/1994
L	203/5 - Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	5	16/12/1994
L	2033/5 - Frais d'insertion	5	16/12/1994

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		645 000,00	I 645 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		175 000,00	175 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	175 000,00	175 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		470 000,00	470 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	470 000,00	470 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	645 000,00	0,00	0,00	645 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 440 000,00	III 1 440 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		200 000,00	200 000,00
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 240 000,00	1 240 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	45 600,00	45 600,00
28033	Frais d'insertion	200,00	200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	100,00	100,00
28151	Installations complexes spécialisées	100,00	100,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 140 000,00	1 140 000,00
28154	Matériel industriel	40 000,00	40 000,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 440 000,00	0,00	0,00	0,00	1 440 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	645 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 440 000,00
Solde	V = IV – II (6)	795 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	17,00	4,00	21,00
Adjoint technique	C	12,00	0,00	12,00	8,00	2,00	10,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur (anc)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		26,00	0,00	26,00	19,00	4,00	23,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	A A	CDD
Ingénieur (anc)	A	TECH	621	0,00	A A	CDD
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	377	0,00	A A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANCONINA Martine	
ANGLES Aymeric	
BAICHERE Didier	
BANCAL Michel	
BEBIN Corinne	
BELLAMY François-Xavier	
BLANCHET Georges	
BOELLE Marie	
BOUGLE Fabien	
BOUQUET Annick	
BOURGOUIN-LABRO Marie-Laure	
CHAGNAUD-FORAIN Claire	
CHATELUS François-Gilles	
CHAUDRON Brigitte	
D'AUBIGNY Valérie	
DARCHIS François	
DEFRANCE Serge	
DELAPORTE Laurent	
De CHANTERAC Marie	
De CREPY Emmanuelle	
De MAZIERES François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

De SAINT SERNIN Benoit	
De la FAIRE Olivier	
De la FERTE Christine	
FLEURY Hervé	
FRELAND Jean-Claude	
FRESNEL Jean-Marc	
HAJJAR Nicole	
HATTRY Liliane	
JOSSET Anne-Lise	
LAMBERT François	
LEFEVRE Michel	
LEHERISSEL Anne	
LEVRIER Martin	
LINQUIER Erik	
LION Emmanuel	
MASSON Gaspar	
MELLOR Florence	
NOURISSIER Alain	
ORDAS Magali	
PAIN Philippe	
PEREZ Thierry	
PERIER Jean-Yves	
PERILLON Annick	
PIGANEAU Sylvie	
RIGAUD-JURE Béatrice	
ROUCHER Dominique	
SCHMIT Martine	
SIMEONI François	
THOBOIS Bruno	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VOITELLIER Thierry	
WALLET Caroline	
ZENON Carmise	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .